R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

VILLE DE ROQUEFORT-LA BEDOULE

Département des Bouches-du-Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, les dix-sept décembres, le Conseil Municipal de la Commune de **ROQUEFORT-LA BEDOULE** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au Centre Culturel André Malraux, sous la présidence de **Monsieur Marc DEL GRAZIA, Maire.**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de Convocation du Conseil Municipal : le 11 décembre 2025.

PRESENTS : Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Philippe BELTRANDO - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Marina HOCQUET - Alain TARRINI - Jean-Nicolas BECUE - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Marie-Thérèse FOURNIER - Evelyne DOMANICO - Claude PIGNOL - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU - Enzo BRUNETTO.

Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 29
Pouvoirs : 0
Quorum : 15

Secrétaire de séance :
Brigitte CALDERONE

PROCURATIONS :

Pour : 24
Contre : 5
Abstentions : 0

ABSENTS (Excusés) :

N° DELIB_46_2025

Objet : Avenant N°1 à la convention de mandat avec la SOLEAM pour la construction d'un groupe scolaire de 16 classes

Rapporteur : Monsieur le Maire

CONSIDERANT qu'à l'issue de la consultation des entreprises, la Commission d'Appel d'Offres, a attribué les marchés de travaux pour un montant de travaux conforme à celui qui avait été approuvé en phase de l'avant-projet détaillé (APD) par le Conseil Municipal en date du 4 décembre 2024.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu, après en avoir délibéré,

Art.1 : APPROUVE le montant de l'avenant 1 porté à 8 205 763.41 € H.T.

Art.2 : **DIT** que les crédits seront prévus au budget 2026 chapitre 23 article 2313,

Hôtel de Ville – Place de la Libération – 13830 ROQUEFORT-LA BEDOULE
Tél. : 04 42 73 21 12

Art. 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant N°1 de la convention de mandat avec la SOLEAM**.**

Pour : 24 (Marc DEL GRAZIA - Virginie DEFRANCE - Marjorie MINUTOLO - Gilbert CARPENTIER - Diane LAMOTTE - Max FREY - Viviane NAUDIN - Philippe BELTRANDO - Marie-Christine MORUZZI-COQUELIN - Anne-Marie VIET - Marina HOCQUET - Alain TARRINI - Marc VANDEVOIR - Brigitte CALDERONE - Martine DALLEST - Patricia MICHEL - Laurent DIAS - Cyril BOSSELUT - Pierre-Yves CHABAUD - Ludovic COQUILLAT - Virginie DELEAU - Evelyne DOMANICO - Claude PIGNOL - Enzo BRUNETTO)

Contre : 5 (Jean-Nicolas BECUE - Marie-Thérèse FOURNIER - Jocelyne BONTOUX - Patrice ENSARGUEX - Pascale COSTIOU)

Abstentions : 0

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le 18 décembre 2025.

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif de Marseille peut être saisi par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Le Maire
Marc DEL GRAZIA

La Secrétaire de séance
Brigitte CALDERONE

LeMaire,
Marc DEL GRAZIA

AR-Préfecture de Marseille	Acte certifié éxécutoire
013-211300850-20251226-13-DE	Réception par le Préfet : 26-12-2025 Publication le : 26-12-2025